FORUMS POUR LES JOUEURS

INTERDICTION DE JEU

Par Profil supprimé Posté le 20/10/2019 à 08h25

Bonjour,
Qui s'est déjà fait interdire de jeu ?
Est-ce que cela a une conséquence dans votre vie de tous les jours par rapport aux autres ?
Est-ce que les banques peuvent se servir de cette information pour refuser un crédit immobilier ?est-ce qu'elles ont le droit ?
Cordialement,

4 RÉPONSES

dav19 - 21/10/2019 à 09h57

Bonjour Jeano,

J'aimerais bien que le moderateur puisse te rpéondre sur la partie banque car ca m'intéresse aussi. Les banques ont elles acces a ces informations et peuvent elles s'en servir contre les joueurs pour refuser des crédits?

Par ailleurs, je me suis deja fait interdire de casino pendant 3 ans et ca n'a pas eu de consequence particuliere sur ma vie. Pendant ce temps j'ai continué à jouer malheureusement

Moderateur - 21/10/2019 à 10h58

Bonjour Jeano, bonjour dav19,

C'est une très bonne question dont nous n'avons pas la réponse. Nous allons mener des recherches.

Comme nous n'avons jamais entendu parler d'un tel cas nous aurions tendance à dire que non, elles n'ont pas accès au fichier des interdits de jeu ou ne l'utilisent pas. Mais cela mérite que nous vérifiions. Le fichier des interdits de jeu est géré par le Ministère de l'Intérieur et normalement destiné aux casinos et sites de jeux en ligne légaux.

Par contre, avant d'accorder un crédit les banques vérifient les fichiers liés aux incidents de paiement ou de remboursement de crédits antérieurs. Ce sont des fichiers centralisés par la Banque de France et vous pouvez vous renseigner auprès d'elle pour savoir si vous vous y trouvez.

Le modérateur.

Moderateur - 21/10/2019 à 11h18

Re-bonjour,

Nous nous sommes renseignés auprès du service central "courses et jeux" de la préfecture de police de Paris qui nous a confirmé que les banques n'ont pas accès au fichier des interdits de jeux.

L'interdiction de jeu ne fait donc pas obstacle à l'obtention d'un prêt. A condition bien sûr aussi que vous ne déclariez pas vous-même à votre banque que vous êtes interdit de jeu !

L'équipe de modération.

lulu4510 - 24/10/2019 à 16h30

Je ne suis pas de la France, mais je me demandais également si la banque voit des transactions répétitives sur nos cartes de crédit, peuvent-elles refuser un prêt même si on a toujours payé nos soldes ?

Le fait de voir autant de transactions vers des casinos en ligne doit surement inquiéter les banques.....